

Règlement du concours « Dessine-moi ta boîte à livres »

Article 1. Généralités et appel à candidature

La population est invitée à participer au concours de dessin de deux types de boîtes à livres : soit modifier les 7 boîtes existantes rajout d'un toit, intégration dans un ensemble, etc., soit en concevoir de nouvelles, en bois et plexiglass. Peut participer au concours, une personne seule, mais aussi une association, une école, un collègue ou un lycée.

Article 2. Participation et déroulement

La boîte à livres doit être simple, facilement réalisable, ludique et originale, sans caractère choquant ni offensant, en bois et plexiglass, étanche et résistant, accessible à tous. Les dessins proposés devront, dans la mesure du possible, mettre en valeur l'identité locale.

Les dessins devront comporter : dimension de la boîte, couleurs, les coordonnées du participant, qu'il soit individuel ou collectif. Les projets seront à déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville jusqu'au 30 mai 2019 dernier délai.

Article 3. Constitution du Jury et attribution finale

Un jury se réunira en juin 2019, composé d'élus, de membres des comités de quartier, et des membres des Compagnons Bâisseurs. Chaque catégorie (nouvelle boîte ou boîte revisitée) se verra attribuer un dessin sélectionné.

Le projet final sera soumis à la validation technique de professionnels se réservant le droit de modifier le projet initial en raison de contraintes techniques ou en termes d'accessibilité. La réalisation sera exécutée au plus tôt courant du second semestre 2019 par l'association des Compagnons Bâisseurs.

Article 4. Récompense

Le gagnant se verra remettre un bon d'achat d'une valeur de 100 €.

Le Maire,
David BAILLEUL